

M. TH.

PIERRE SHARFF

AVOCAT

DOSSIER N°

221/-

277/C.1.3
19.11.38

STANLEYVILLE, LE

29 octobre 1938/-

TÉLÉPHONE 68

n° 2178

PRIERE DE RAPPELER LE N°
DU DOSSIER DANS LA RÉPONSE

Monsieur l'Huissier de et à
R U H E N G E R I

Monsieur l'Huissier,

AFFAIRE AHMED TEJA c/ LAXMANDASS

Je vous accuse réception de votre
lettre du 7 octobre avec l'exploit de main levée dans
l'affaire sous rubrique.

Agréez, Monsieur l'Huissier,
l'expression de mes sentiments très distingués.

M. Sharff

Ruhengeri



10519